

Communiqué de presse

Paris le 6 juillet 2017

Croix-Rouge française, FEHAP, Nexem et UNICANCER se retrouvent au sein d'UNIFAF

Dans le prolongement de leur « [vision commune](#) », affirmée le jeudi 29 juin 2017, par leurs présidents respectifs, la Croix-Rouge française, la FEHAP, NEXEM et UNICANCER se sont rejointes dans le cadre d'UNIFAF grâce à une réforme des statuts de l'OPCA, approuvée le mardi 4 juillet 2017, qui permet une représentation employeur partagée.

La présence des quatre acteurs au sein des instances UNIFAF, CPNE et Observatoire, traduit leur volonté d'agir de concert sur les enjeux essentiels de la formation tant pour les structures que pour les professionnels qui y travaillent.

Les employeurs seront ainsi en mesure de répondre aux enjeux d'évolution de la formation professionnelle, d'investir dans les mesures à venir et de les conjuguer avec les mutations sociales, politiques et économiques du secteur sanitaire, social, médico-social privé à but non lucratif.

La Croix-Rouge française, la FEHAP, Nexem et UNICANCER partageant ce constat, considèrent que le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif doit s'adapter face à ces enjeux et que seule une action collective peut permettre de relever ce défi.

Contacts presse :

Christèle Lambert-Côme
Responsable du service presse
Croix-Rouge française
01.44.43.12.07
06.07.34.99.29

Christele.Lambert-Come@croix-rouge.fr

Jean-Baptiste Boudin-Lestienne
Directeur adjoint de la communication
FEHAP
01.53.98.95.30
06.14.07.82.14

Jean-baptiste.boudin-lestienne@fehapp.fr

Florence Puig
Directrice de la communication
Nexem
01.43.12.19.19
06.78.86.93.54
f.puig@nexem.fr

Gwendoline Miguel
Chef de projet communication
et relations presse
UNICANCER
01.76.64.78.00
07.71.54.08.65
g-miguel@unicancer.fr

A propos de la Croix-Rouge française

Créée en 1864, la Croix-Rouge française est l'une des premières des 189 sociétés nationales qui rassemblent aujourd'hui 97 millions de personnes dans le monde autour de ses sept principes : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité.

Aujourd'hui, la Croix-Rouge française compte plus 58 000 bénévoles mais aussi 18 400 salariés et 600 établissements en France, dans les secteurs sanitaire, médico-social, social et de la formation.

Ces salariés accompagnent au quotidien partout en France les personnes âgées en institution ou à domicile, les personnes en situation de handicap, les patients adultes et enfants au sein de centres de santé, mais aussi des jeunes enfants en crèches, ou encore les étudiants des instituts de formation sanitaire et sociale.

Plus de 80 métiers existent ainsi à la Croix-Rouge française pour répondre aux besoins des bénéficiaires : infirmiers, éducateurs, aides à domicile, ou encore formateurs qui constituent le cœur de ses métiers, auxquels s'ajoutent des fonctions supports pour venir en soutien de ses activités.

A propos de la FEHAP

La Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs, née en 1936, est la fédération de référence du secteur Privé Non Lucratif présente depuis 80 ans dans tous les champs de la protection sociale. Les établissements et services Privés Non Lucratifs allient la mission de service public et un mode de gestion privée, pour l'intérêt collectif. Les missions d'intérêt général et d'utilité sociale des établissements sont les suivantes : garantir l'accès aux soins, la prise en charge et l'accompagnement de tous, assurer la permanence et la continuité des soins et la prise en charge tout au long de la vie de toutes les pathologies, de tous les handicaps et de la perte d'autonomie.

La FEHAP en chiffres, c'est 4 500 établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par plus de 1600 organismes gestionnaires (associations, fondations, congrégations, mutuelles, organismes de retraite complémentaire et de prévoyance), plus de 246 600 lits et places, 280 000 professionnels pour 2,5 millions de personnes accueillies chaque année.

En savoir plus : www.fehap.fr

A propos de Nexem

Nexem est la nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, née de la fusion au 1er janvier 2017 de la Fegapei et du Syneas. Elle représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services employant plus de 300 000 professionnels dans 5 secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la CCN66, de la CCN79 et des accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multi professionnel, via l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses 4 grandes missions :

- moderniser le dialogue social
- agir sur les politiques publiques ;
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents ;
- anticiper l'évolution du secteur.

A propos d'UNICANCER

UNICANCER réunit l'ensemble des Centres de lutte contre le cancer (CLCC) : des établissements de santé privés à but non lucratif, exclusivement dédiés aux soins, à la recherche et à l'enseignement en cancérologie. UNICANCER est l'une des fédérations hospitalières représentatives de France. Créée en 1964, elle défend l'intérêt des Centres de lutte contre le cancer et gère la convention collective de leurs salariés. Au-delà de ses missions historiques de fédération hospitalière, UNICANCER a également pour objectif de faciliter le partage des compétences, des moyens et de meilleures pratiques entre les CLCC dans les domaines tels que la recherche, le médical, la stratégie hospitalière ou les achats. L'ambition d'UNICANCER est de permettre aux Centres de lutte contre le cancer d'innover ensemble et toujours pour leurs patients. UNICANCER en chiffres : 20 établissements de santé, 19 000 salariés, 2,3 milliards d'euros de recettes, plus de 500 essais cliniques actifs promus en 2016, plus de 135 000 patients hospitalisés par an. Pour plus d'informations : www.unicancer.fr